

# CONTRAT DE VILLE 2024 – 2030

## Ville de Bondy

### Projets de quartier

quartiers2030

Bondy est la 9ème plus grande ville du département. En 2020, elle comptait 53 342 Bondynoises et Bondynois. En détail, 20.267 ménages composent la population bondynoise.

La population vivant au sein d'un quartier prioritaire de la Politique de la ville est aux alentours de 22 000 habitants.

La nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville (QPV) est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. En ce qui concerne le territoire de Bondy, figurent toujours dans cette nouvelle géographie prioritaire, les quartiers du nord (Terre Saint Blaise, La Noue Caillet, Les Merisiers) et du centre de Bondy (La Bruyère et Centre-ville – Lattre de Tassigny) et Blanqui, La Sablière au sud. Il y a des modifications de périmètres pour le QPV Bondy Nord par l'extension aux quartiers pavillonnaires à l'est des Merisiers (Quatorze juillet).

**Les QPV présentent un certain nombre de fragilités spécifiques qui induisent des besoins renforcés de services publics. La Ville met en œuvre les politiques municipales avec les objectifs suivants :**

- **Agir au quotidien pour venir en aide au plus grand nombre**

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre des actions de prévention et de développement social. Il coordonne l'offre de services et impulse une dynamique de réflexion et d'innovation en matière d'intervention sociale et médico-sociale sur le territoire.

L'aide à la parentalité se structure principalement autour de la Maison des parents et de la famille. C'est un lieu d'écoute et de conseils données lors de temps d'échange et d'animations.

- **Assurer la tranquillité publique**

La sécurité est une préoccupation majeure des habitants des QPV. Les enjeux de sécurité sont d'abord visibles dans l'espace public et au quotidien. Depuis 2020, des moyens de police municipale et de surveillance ont été développés afin de sécuriser l'espace public.

La Ville anime et coordonne le Contrat local de sécurité de prévention de la délinquance (CLSPD), dont les objectifs sont formalisés dans une Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, déclinée de la stratégie nationale.

- **Faire rayonner les pôles sociaux que constituent les Maisons de quartier et de la citoyenneté**

Lieux de vie essentiels à but social bénéficiant d'un agrément de la CAF, les 3 Maisons de quartier et de citoyenneté sont des équipements municipaux tournés vers les familles et les jeunes. Ces structures proposent un accueil, des services ainsi que des activités variées (accompagnement à la scolarité, apprentissage du

français langue étrangère, accès aux droits, activités de loisirs ...) avec la participation des habitants et des associations.

- **Accompagner la réussite éducative et permettre l'émancipation des enfants et des jeunes**

La Ville est engagée dans un Projet éducatif de territoire (PEDT) des jeunes de 0 à 25 ans autour des enjeux suivants : éducation à la ville durable, pédagogie, laïcité, relations filles-garçons et culture numérique. Il vise à coconstruire un « cadre de bienveillance éducative » avec école, parents, ville et d'autres partenaires.

Le Dispositif de réussite éducative (DRE) regroupe des professionnels destinés à accompagner les enfants, les jeunes et leurs familles résidant prioritairement dans les quartiers prioritaires et qui présentent des signes de fragilité dans les champs éducatif, scolaire, social, sanitaire, culturel, de loisirs et de parentalité et/ou qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable à leur développement harmonieux. Cela peut-être de manière préventive grâce à des partenariats avec l'Education nationale pour favoriser la réussite scolaire. Cela peut être aussi dans des situations d'exclusion temporaire (dispositif ACTE – accueil des collégiens temporairement exclus).

- **Participer à favoriser l'égalité femmes-hommes et lutter contre les violences à l'égard des femmes**

La Ville de Bondy est fortement investie sur la question des Droits des femmes et affirme sa volonté de faire évoluer la condition de la femme sur le territoire bondynois par la prise en charge des problématiques liées aux droits des femmes, mais également aux différents dispositifs mis en place afin de lutter contre les violences faites aux femmes.

Placée au sein du commissariat de Bondy, une permanence d'une intervenante sociale en commissariat (ISC) a été mise en place. L'objectif principal est de répondre aux besoins du commissariat et des usagers sur des situations diverses relevant davantage d'une intervention sociale que des missions premières de sécurité publique, notamment dans l'accompagnement des victimes et tout particulièrement des femmes victimes de violences conjugales et des victimes de violences intrafamiliales.

La Ville ouvrira le premier Centre de développement des femmes. Cette volonté s'inscrit dans un axe plus général de favoriser l'autonomie des femmes, de faire évoluer leur place dans la société et de contribuer à développer l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment par le prisme du travail. Le centre proposera de mettre à disposition des entrepreneures : un espace polyvalent permettant du co-working, un espace d'exposition de présentation et/ ou de vente de produits et de services, un café solidaire, des espaces de réunion, un incubateur.

- **Déployer les Maisons France Services**

Labelisée en avril 2021, la Maison France Services permet aux bondynois de faire valoir leurs droits dans le cadre des permanences juridiques et sociales. Elle offre un point numérique pour accompagner aux démarches administratives en ligne avec les opérateurs privés et publics.

- **Réduire les inégalités de santé et améliorer l'offre de soins pour les habitants**

La Ville de Bondy est engagée dans une politique locale de santé publique, avec un Centre Municipal de Santé qui facilite l'accès aux soins de la population bondynoise par la pratique du tiers payant et des tarifs conventionnés, un Service Communal d'Hygiène et de Santé qui agit sur les nuisances environnementales, un Service Prévention Santé qui dispense des actions de prévention et d'éducation à la santé, et un Atelier Santé Ville, garant d'une politique publique en direction des populations défavorisées. La ville est signataire d'un Contrat Local de Santé qui constitue une opportunité de conforter et développer les actions qu'elle mène ou soutient sur son territoire.

Le CLS 4ème génération s'élargira à d'autres politiques publiques autre que celui de la santé (logement, activité physique...), poursuivra le travail de transversalité avec l'Atelier Santé Ville et le Conseil Local de Santé Mentale et renforcera la dynamique partenariale. Il intégrera les thématiques du le nouveau Programme Régional de Santé 2023-2028 PRS 2023 -2028 en priorisant la santé mentale et la périnatalité et maintenir les actions d'aller – vers

- **Soutenir et accompagner les associations locales**

Le mouvement associatif joue un rôle fondamental en matière de solidarité, d'animation culturelle et d'accès aux droits. Les associations sont des vecteurs de solidarité. Dans un contexte de forte évolution des besoins sociaux, elles jouent un rôle majeur d'alerte et d'interpellation des pouvoirs publics.

Riche d'un tissu associatif florissant, la ville de Bondy s'est engagée à accompagner ces associations et encourager une dynamique positive sur le territoire. Elle leur apporte une aide matérielle, financière et logistique humaine, tout en les accompagnants dans la concrétisation de leurs projets.

- **Encourager la participation des habitants à la vie locale**

La Ville a mis en place des Conseils des enfants, des jeunes et des sages. Elle anime un dispositif de Conseils de quartiers.

- **Porter une ambition forte pour la rénovation des quartiers**

Aux côtés d'Est ensemble, pilote de la rénovation urbaine des quartiers prioritaires sur le territoire, la Ville de Bondy porte des ambitions fortes dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Des quartiers Bondynois vont connaître une transformation radicale au cours des 10 prochaines années. C'est donc un enjeu majeur pour notre territoire de réussir ce renouvellement urbain.

L'objectif de la rénovation urbaine est de :

- Renforcer la diversification des logements en mixant logements sociaux, logements privés, accessions à la propriété.
- Créer, en plus de l'offre de logements, des équipements publics (écoles, parcs, médiathèques...), des commerces, des transports...
- Désenclaver des quartiers en facilitant les accès et les ouvrants davantage vers le reste de l'agglomération.

La question du relogement fait l'objet d'une attention toute particulière : respecter les besoins des familles, améliorer les conditions de vie des locataires, prendre en compte leurs demandes de mobilité et les contraintes budgétaires qui sont les leurs.

- **Être aux côtés des bailleurs sociaux du territoire pour améliorer le cadre de vie**

La ville est pilote de la démarche GUSP sur son territoire. La convention GUSP à l'échelle de la ville est le socle auquel les différents acteurs du cadre de vie sur le quartier concerné se réfère, pour répondre de manière cohérente aux priorités sur ce quartier.

Les programmations TFPB proposées par les bailleurs, doivent être en réponse aux priorités inscrites dans les conventions GUSP des villes. Elles sont validées par la Ville et l'Etat chaque année. Chaque convention a une durée de 6 ans, sur le même calendrier que la charte territoriale.

- **Assurer la qualité du réseau de transport et des déplacements dans les QPV**

Bondy bénéficie d'un réseau de transports (RER E, tram-train, T1, Bus) qui devrait s'améliorer ces prochaines années avec l'arrivée du Tzen3, un bus à haut niveau de service reliant la Porte de Pantin, et l'implantation de 2 stations du futur métro Grand Paris Express, au Pont de Bondy et à la gare, à l'horizon 2030 permettant une meilleure liaison avec les pôles d'emploi de la banlieue Nord et Ouest (la Défense, Saint Denis Pleyel) et sud-est (Val de Fontenay) et qui bénéficiera aux habitants des quartiers prioritaires.